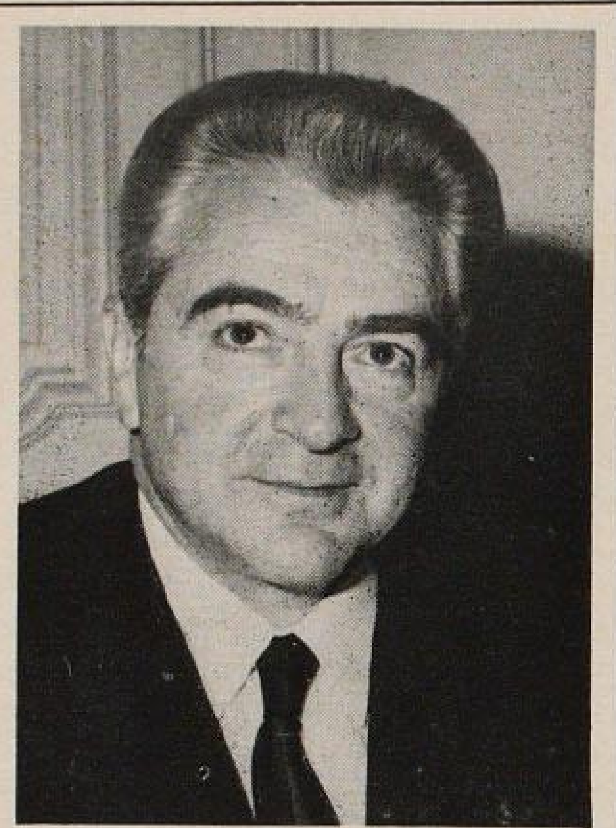
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

DÉPARTEMENT DU LOIRET

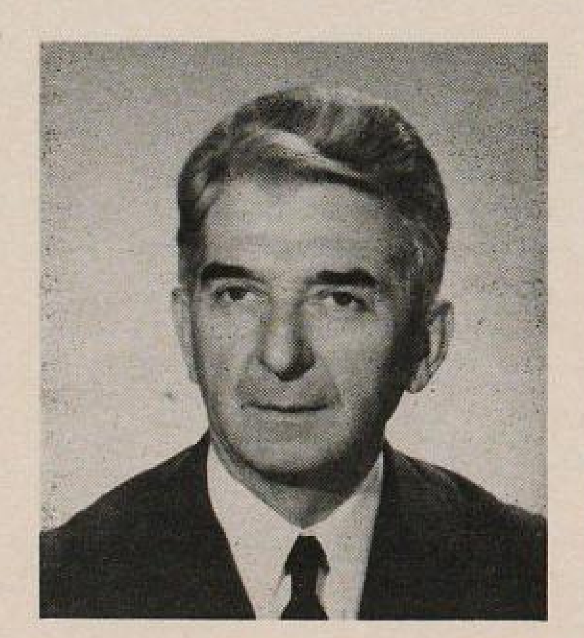
CIRCONSCRIPTION D'ORLÉANS-EST

UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES



Henri DUVILLARD

Ancien Ministre des Anciens Combattants
Médaille Militaire
Croix de Guerre 39-45
(deux citations)
Blessé de Guerre
Décoré de la Médaille de la Résistance
par le Général de Gaulle
Croix du Combattant Volontaire
de la Résistance



Jean CHASSAGNE

Député du Loiret
Directeur Honoraire d'Ecole Publique
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier des Palmes Académiques
Médaille d'Argent
de l'Education Nationale
Croix de Guerre 39-45
Médaille de la France libérée
Croix du Combattant Volontaire
de la Résistance

Chères Electrices,
Chers Electeurs,
d'Orléans - de Sologne et du Val de Loire.

Candidat de l'Union des Républicains de Progrès, désigné à l'unanimité par le Comité de liaison de la majorité groupant l'Union des Démocrates pour la Vᵉ République, les Républicains Indépendants et le Centre Démocratie et Progrès, je me présente à nouveau à vos suffrages avec, comme suppléant éventuel, mon ami et compagnon Jean CHASSAGNE.

Depuis 1958, je me suis efforcé de remplir ma mission en restant fidèle aux engagements que j'avais pris envers vous, que ce soit comme parlementaire ou comme Ministre des Anciens Combattants.

Après bientôt 15 ans, vous me connaissez bien et vous m'avez depuis cette date constamment manifesté votre confiance, sans doute parce que je n'ai jamais cessé d'être au service de notre belle région Orléanaise, de ses élus, de sa population et de consacrer le meilleur de moi-même à son expansion, à son équipement, à sa prospérité. Sans doute, enfin, parce que je n'ai jamais manqué de soutenir avec fidélité la politique de Paix, de Progrès et de Justice Sociale du Général de Gaulle et du Président Georges Pompidou.

Le 4 Mars, vous aurez à choisir entre deux formes de sociétés :

- *celle du collectivisme présenté par l'Union de la Gauche dominée par le Parti Communiste. Partout dans le monde où l'expérience a été tentée, elle a abouti à la faillite économique et financière et à la dictature d'un parti unique.*

- *celle que vous propose l'Union des Républicains de Progrès, c'est-à-dire : une société à la fois libérale, équitable et humaine, respectueuse de toutes les libertés y compris celle de l'enseignement.*

- *une société garantissant la dignité de l'homme, une société où la liberté d'entreprendre et l'initiative individuelle constituent le moteur essentiel de l'expansion économique et par conséquent de la prospérité et du progrès social.*

Uni à vous par tant de liens d'estime et d'amitié, j'attends avec sérénité votre jugement.

Henri DUVILLARD,
Ancien Ministre
des Anciens Combattants

IMP. RAPIDE - Orléans

Une majorité pour la République et pour la France

avec la participation des Forces Vives de la Nation

Une majorité pour une Vie Heureuse

avec la PAIX, la PROSPERITE, le PROGRES SOCIAL

Ce que nous avons fait... ...Ce que nous ferons

- Nous pouvons dire aux Françaises et aux Français, et particulièrement à tous ceux qui ont tant souffert de la guerre, que nous voulons maintenir la Paix, que depuis 1962, le Général de GAULLE a rétablie avec tous les peuples du monde et nos compatriotes nous croiront puisque le Président de la République agit efficacement pour nous assurer de bonnes relations diplomatiques avec tous par une politique d'indépendance nationale et de coopération internationale, en construisant l'Europe des Nations Unies et en protégeant nos frontières grâce à une armée moderne.

- Nous pouvons dire aux Françaises et aux Français que nous voulons assurer le fonctionnement de nos institutions démocratiques et ils nous croiront puisque, sans effusion de sang, nous avons brisé la révolution de mai 1968 et maintenu la stabilité gouvernementale et son efficacité, grâce à la cohésion de la majorité, fidèle à ses engagements électoraux.

- Nous pouvons dire que nous assurerons une vieillesse heureuse aux personnes âgées et elles nous croiront parce que nous avons augmenté déjà leur niveau de vie et que nous les entourons de notre affectueuse sollicitude.

- Nous pouvons dire aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre que nous voulons chaque année, sans cesse, leur prouver la reconnaissance de la Nation et poursuivre l'effort en faveur de leurs droits à réparation et ils nous croiront puisque le budget de leur ministère est en constante augmentation, passant de 524 milliards d'anciens francs en 1967 à 750 milliards d'anciens francs en 1972, que toutes les pensions pendant cette période ont augmenté de plus de 66 %, et que 50 mesures nouvelles votées en faveur des Invalides, veuves, orphelins, ascendants, déportés, prisonniers, déportés et anciens d'A.F.N. répareront, autant que faire se peut, tant de souffrances et de sacrifices consentis pour le salut de la Patrie.

- Nous pouvons affirmer que nous construirons 600.000 logements par an et on nous croira puisque depuis 1959-1960 le rythme de constructions qui avait atteint 415.000 logements en moyenne chaque année atteindra en 1972 le chiffre record de 540.000 logements mis en chantier.

- Nous pouvons promettre aux agriculteurs que nous édifierons avec eux une économie moderne et prospère fondée sur la consolidation de l'entreprise familiale. Et ils nous croiront parce que nous avons fait voter et appliquer les lois d'orientation et défendu l'agriculture française au sein du marché commun.

- Nous pouvons promettre à ceux qui dirigent les petites et moyennes entreprises de les aider à surmonter leurs difficultés et à prospérer. Et ils nous croiront parce que nous défendons la " libre entreprise " contre " la nationalisation des moyens de production et d'échanges " que veut instaurer l'Union de la Gauche.

- Nous pouvons dire aux travailleurs que le problème de leur niveau de vie et l'amélioration de leur condition de travail sont pour nous des obligations primordiales que nous respecterons. Et ils nous croiront parce que nous avons créé le salaire minimum de croissance, généralisé la mensualisation, renforcé la politique contractuelle, réduit la durée maximale du travail et installé la formation professionnelle tout au long de leur carrière.

- Nous pouvons dire aux femmes que nous assurerons leur accès à tous les emplois et que nous voterons lors de la prochaine législature un " contrat de progrès de la famille ". Et elles nous croiront puisque nous avons entr'autres mesures, voté une loi tendant à établir l'égalité de leurs salaires avec ceux des hommes, réformé au profit des familles à revenus modestes l'allocation du salaire unique et de la femme au foyer, créé une allocation de garde d'enfants, une allocation d'orphelins, et l'allocation aux handicapés.

- Nous pouvons dire aux jeunes que la France que nous construisons sera bientôt la leur puisqu'ils participeront à 19 ans à sa vie politique. Et ils nous croiront parce que nous avons permis de tripler en 15 ans le nombre des étudiants et d'envoyer un Français sur quatre à l'école ou à l'Université, donné au budget de l'Education Nationale le premier rang parmi tous ceux de l'Etat, développé la formation permanente, facilité le placement des jeunes et amélioré considérablement l'équipement sportif et culturel de notre pays.

- Ce sont là, brièvement résumés, les principaux objectifs que nous voulons atteindre, et les réformes que nous voulons accomplir.

Chères électrices, chers électeurs, le 4 mars 1973, votre décision engagera le sort de notre pays comme celui de chacune et chacun d'entre vous.

Pour une France prospère, libre et fraternelle, pour un nouveau bond en avant, ne perdez pas vos voix sur des candidats qui n'ont aucune chance. Donnez une majorité cohérente au Président de la République. Maintenez votre confiance à Henri DUVILLARD en assurant dès le premier tour le succès de sa candidature.

Vu le Candidat.

Henri DUVILLARD
Ancien Ministre des Anciens Combattants

Jean CHASSAGNE
Député du Loiret - Suppléant éventuel